Animaux mystérieux, Landquart

Du 9 février au 31 mars 2019, visité le 22 mars 2019

Conclusion

Les conditions de détention durant l'exposition «Animaux mystérieux» ont laissé une impression mitigée. D'une part, la plupart des enclos étaient conformes à la loi, notamment celui des serpents dont l'aménagement proche des conditions naturelles et varié a été dans une large mesure salué positivement. Il en allait de même des enclos visibles d'un seul côté ou de deux côtés. Il y avait, hélas, aussi des enclos trop petits ou piètrement aménagés. On avait parfois l'impression d'y avoir spontanément installé d'autres animaux que ceux prévus initialement et d'avoir accordé trop peu d'attention aux besoins des animaux ou aux dispositions légales. Le très mauvais éclairage de la plupart des terrariums a été jugé particulièrement négatif. Cela s'est répercuté sur le bien-être des animaux et a donné l'impression de passer à côté d'une belle occasion. Les déficits d'éclairage ne sont pas rares en terrariophilie; cette manifestation aurait par conséquent pu donner le bon exemple et présenter des conditions de détention respectueuses des animaux. Le manque d'éclairage est aussi incompréhensible étant donné que l'organisateur semblait posséder de bonnes connaissances des reptiles et aurait donc dû être en mesure de détenir les animaux dans de bonnes conditions et de veiller à leur bien-être.

La PSA déplore par ailleurs pour des raisons de protection des animaux que l'exposition soit itinérante. L'itinérance implique de mettre les animaux dans des conteneurs de transport exigus et de les déplacer plusieurs fois par an. Cela constitue pour les animaux un stress qui augmente au fil de la durée et de la fréquence de leur séjour dans des conteneurs de transport. La PSA estime que les aquariums, et tout particulièrement les bassins d'eau de mer, ne conviennent pas non plus à une exposition itinérante. Il faut un certain temps pour que la biologie ainsi que les paramètres de l'eau se stabilisent pour permettre aux poissons d'y séjourner. Il faut en conséquence prévoir suffisamment de temps avant d'occuper les bassins. Étant donné la nécessité, d'une part, de tenir

compte de la stabilité des paramètres de l'eau et, d'autre part, de ne pas laisser séjourner trop longtemps les animaux dans leurs conteneurs de transport, la question de la faisabilité de telles expositions qui tiennent compte des dispositions de protection des animaux et respectent le bien-être des animaux se pose foncièrement.

On notera également qu'il faut être particulièrement attentif à avoir une température adéquate dans le conteneur de transport lors du transport d'animaux ectothermes (à sang froid). Comme l'exposition tourne pendant le semestre d'hiver (avant Landquart, elle était installée à Locarno), il est nécessaire d'avoir des salles et des véhicules chauffés ainsi que des conteneurs isolants.

La PSA estime aussi nécessaire de faire systématiquement évaluer par les autorités les conditions de transport (taille des conteneurs, durée de séjour des animaux dans ces derniers, paramètres climatiques). Les offices ont en outre la responsabilité de sanctionner les infractions à la loi ainsi que d'exiger des adaptations et la prise de mesures rapides concernant les aquariums et terrariums qui ne sont pas adaptés aux animaux ainsi que concernant l'éclairage.

Demandes de la PSA

- La taille, l'aménagement et la structure des installations doivent être au moins conformes aux directives de l'OPAn. Dans certains cas, ces aspects ne respectaient pas les besoins des animaux et doivent être améliorés pour de futures manifestations.
- L'éclairage et le climat doivent être adaptés aux besoins des différentes espèces.
- L'exposition doit s'abstenir de présenter des animaux en aquariums d'eau de mer.